

Clôture du colloque régional
« Les matériaux biosourcés c'est maintenant ! »
Centre de conférences de Poitiers, le 8 novembre 2012

Mesdames, Messieurs,

Il m'appartient de clôturer les travaux de cette journée.

La première chose que je vais faire est de remercier tout le monde, d'abord les intervenants, tous les intervenants qui ont accepté de venir, ont partagé leurs connaissances, ont partagé leurs expériences et pour beaucoup d'entre eux ont partagé une certaine passion.

Ils ont tous rendu ce colloque vivant, riche et donc je les en remercie.

Je veux aussi remercier les organisateurs, les services de l'État, qui sont à l'origine de cette manifestation et qui l'ont portée.

Ces services de l'État sont fédérés comme vous le savez par le secrétariat général pour les affaires régionales, la préfecture de région, sous l'égide de laquelle nous avons travaillé. En tout premier lieu je remercie la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement assistée par son réseau technique, le centre d'études techniques de l'équipement du Sud-Ouest. Vous comprenez bien qu'elle est très concernée par les sujets de ce colloque. Je remercie également la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, le rectorat de l'académie de Poitiers, la direction régionale de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et puis nous mêmes la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.

Mais par dessus tout, ceux que je voudrais remercier c'est vous tous qui vous êtes inscrits et qui avez fait l'effort de venir et de rester jusqu'à la fin de cette journée.

Vous êtes plus de cent quatre vingt dix et c'est la récompense pour les organisateurs. On espérait intéresser avec ce sujet : on a atteint voire dépassé notre objectif. C'est la preuve que le sujet qui nous paraissait important a bien rencontré son public.

Je ne vais pas revenir sur toutes les interventions et les repasser en revue, mais je voudrais simplement dire que ce colloque a permis de montrer un certain nombre de choses qu'on escomptait en l'organisant.

La première c'est que les matériaux biosourcés correspondent bien à une exigence accrue de développement durable. Leurs caractéristiques techniques sont parfaites pour cela.

La deuxième c'est que cette bonne correspondance n'est pas qu'une lubie, une idée des services de l'État. C'est une réelle préoccupation des citoyens.

On l'a bien vu dans les exemples qui ont été montrés.

Au travers de quelques exemples personnels de citoyens qui s'engagent, il y a aussi et beaucoup d'élus, de représentants des collectivités qui veulent promouvoir ces matériaux.

Face à cette demande réelle, et c'est le troisième enseignement du colloque, il y a une possibilité d'offre. Il y a des produits agricoles possibles potentiellement y compris dans notre région. Des pionniers se sont déjà lancés à fournir ces produits aux usagers.

On a vu des exemples d'agriculteurs qui, individuellement, se proposent de se joindre à l'offre sur un modèle artisanal et participatif, qui veulent être les acteurs de ce développement durable.

On a vu également des agriculteurs qui s'organisent sur un modèle plus traditionnel de coopérative, pour se regrouper et fournir un service à des clients qui ne sont pas forcément connus. C'est un système moins participatif, moins artisanal, plus industriel.

Mais les deux modèles peuvent coexister, d'ailleurs ils coexistent. Les deux doivent probablement se développer, notamment comme le montrent aujourd'hui les élus à travers les projets qui ont été exposés sur des bâtiments emblématiques, si effectivement on parvient à l'objectif de rendre plus usités ces matériaux biosourcés.

Côté agricole, il faudra fournir de façon plus industrielle et plus organisée ces matériaux comme par exemple la paille qui est très abondante mais qui a d'autres usages, pour répondre à une demande importante.

Dans cette émergence du marché, dans ce foisonnement du développement, l'État joue un rôle. L'État promeut, finance de l'expérimentation. On a bien vu le rôle important que jouait la normalisation pour permettre le développement du marché, pour rassurer toutes les parties de la filière jusqu'au consommateur. Et on a vu, dans ce domaine, le travail très important qui est fait par le ministère de l'égalité des territoires et du logement qui dans la région est représenté par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

Ce travail de normalisation, d'expérimentation est bien avancé.

Les collectivités aident à ce travail, de popularisation des matériaux et d'expérimentation de nouveaux matériaux. Par exemple, en Poitou-Charentes, la région contribue, aide au financement et à l'animation du cluster éco-habitat.

Mais les autres collectivités jouent un rôle tout aussi fondamental parce qu'elles sont prescriptrices. Elles ont ce rôle de prescripteur lorsqu'elles construisent des bâtiments publics, bâtiments que l'on a qualifié d'emblématiques. Elles actionnent la création d'une offre, le développement de cette offre, le plus souvent avec des soucis locaux mais finalement c'est très raisonnable et rationnel en développement durable, de façon à amorcer une pompe qui est reprise ensuite, on le voit de plus en plus, par des

entrepreneurs privés à grande échelle.

Au fond, l'une des questions que ce colloque a soulevé et qu'il voulait traiter, c'est comment l'État peut-il aider des collectivités qui ont la volonté de contribuer à l'essor des matériaux biosourcés.

On a eu une illustration du paradoxe de la proximité. L'État veut promouvoir le développement durable, veut promouvoir l'utilisation de la proximité mais en même temps, il garantit l'usager, le contribuable contre la dépense excessive, par le biais de la mise en concurrence et donc il ne peut pas favoriser la proximité.

On voit bien que l'État a toutes ces têtes à la fois : il normalise, il protège jusqu'en aval le consommateur et en même temps il cherche à promouvoir certaines pratiques. Et au fond, c'est le travail quotidien des services de l'État de jongler avec les contraintes et de combiner les contraintes des marchés publics, les contraintes du désir de promouvoir certaines pratiques pour réussir avec vous, avec les usagers et avec les prescripteurs, à trouver des solutions. Encore faut-il que l'on soit bien compris de part et d'autre.

On a voulu organiser ce colloque, pour que vous pointiez les problèmes afin de faire émerger des solutions.

Mais nous sommes faillibles même si les organisateurs ont bien travaillé. Il est possible que nous soyons passés à côté de certains sujets, qu'on n'ait pas bien compris votre demande, qu'on n'ait pas répondu à vos attentes.

Il est extrêmement important que vous nous aidiez dans ce tâtonnement au moment où toutes ces problématiques émergent pour que nous poursuivions les démarches entamées dans ce colloque en remplissant le questionnaire d'évaluation. Nous ferons mieux la prochaine fois et je pense qu'il y aura des prochaines fois avec vous.

Et il se peut que, très satisfaits du colloque, vous ayez encore des questions à poser. Vous avez, comme correspondant la cheville ouvrière de ce colloque, la division bâtiment et construction durables de la DREAL. Vous vous adressez à elle et elle saura nous retrouver si la question concerne la DRAAF, DIRECCTE ou le rectorat.

Voilà, c'est tout ce que j'avais à vous dire. Je vous remercie encore une fois de votre participation. Nous sommes heureux d'avoir réussi à vous intéresser et de vous avoir apporté quelque chose.

Merci beaucoup.